



CLASSIQUES
GARNIER

« Résumés », in BAUBÉROT (Jean), PORTIER (Philippe), WILLAIME (Jean-Paul) (dir.), *La Sécularisation en question. Religions et laïcités au prisme des sciences sociales*, p. 727-740

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-09735-8.p.0727](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-09735-8.p.0727)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2019. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

RÉSUMÉS

Sylvio DE FRANCESCHI, « Préface. Le GSRL à l'EPHE »

Ce texte prend appui sur une allocution prononcée lors du colloque qui a commémoré la fondation du Groupe sociétés, religions, laïcités. Il s'emploie à replacer les recherches du laboratoire dans l'histoire de l'École pratique des hautes études, mais aussi dans le champ des sciences sociales du religieux en France.

Sylvie OLLITRAULT, « Préface. La religion nouveau fait politique ? »

Ce chapitre introductif a pour objectif de replacer l'histoire du GSRL et de ses travaux dans le paysage de la recherche contemporaine. Ce texte reflète une allocution orale ayant pour finalité d'introduire les journées d'hommage aux travaux du centre de recherche CNRS, travaux reconnus internationalement sur le fait religieux.

Philippe PORTIER, « Introduction. Une brève histoire du GSRL »

Laboratoire de l'École pratique des hautes études et du Centre national de la recherche scientifique, le Groupe sociétés, religions, laïcités occupe, comme l'indique l'Agence française d'évaluation de la recherche, une « place prépondérante dans le champ des sciences sociales des religions » en Europe. Ce texte rappelle les étapes de son développement depuis sa fondation en 1995, présente ses objets de recherche, et analyse les paradigmes sur le fondement desquels il organise ses analyses.

Patrick CABANEL, « Une religion civile à la catholique en France. D'un polychromisme l'autre »

Trois types de religion civile à la française sont identifiables : le premier est une sorte de « contre-religion » ; le second relève du modèle proposé par Robert Bellah pour les États-Unis. Le troisième, sur lequel l'article insiste, s'inscrit dans un remploi républicain du catholicisme, de ses images et de ses rituels. Son étude permet de définir un idéal-type de religion civile à la catholique, qui correspond assez bien au modèle de pilariation développé par la sociologie des religions.

Anna BOZZO, « Les effets méconnus du processus de laïcisation et de sécularisation dans l'Algérie coloniale »

Les avatars de la laïcité dans l'Algérie coloniale ont des effets actuels. Les mesures contradictoires des autorités coloniales vis-à-vis des religions, les vifs conflits d'identité entre minorité européenne et population algérienne ont produit l'émergence du citoyen, effectif ou potentiel, qui entre en conflit avec le pouvoir et en même temps se sécularise. Ces facteurs expliquent l'existence d'une « laïcité autoritaire » de l'État et la montée de l'islam politique algérien, fruit d'une sécularisation paradoxale.

Dorra MAMERI-CHAAMBI, « De la Charte au CFCM (1995-2015). Retour sur vingt années de tentatives de construction d'un islam de France »

L'islam en France a connu depuis les années 1980 une évolution se manifestant par une série de facteurs se caractérisant par l'écllosion d'une pluralité d'acteurs au sein du paysage islamique français. Cet article a pour objet d'interroger l'un des registres de la laïcité à l'épreuve de l'islam : celui de sa régulation-institutionnalisation depuis vingt ans et analyser en profondeur les relations entre l'État et le culte musulman en contexte de laïcité avancée.

Philippe PORTIER, « La question laïque dans la France contemporaine. Anatomie d'une controverse »

La laïcité est redevenue, depuis une trentaine d'années, un objet central de la controverse publique en France. Ce texte s'emploie à analyser les conditions et les modalités de ce retour. Il montre que ce retour est le fruit d'une situation

marquée par une transformation des paysages religieux, qu'il se structure autour d'un dialogue conflictuel entre des théories opposées du lien politique, et qu'il débouche sur une recomposition substantielle des normes de régulation juridique de la croyance.

Florence ROCHEFORT, « Laïcité et perspective de genre »

Dans une perspective de genre, trois types de laïcité se dégagent à travers les polémiques sur le foulard islamique et leurs articulations avec l'égalité des sexes : une laïcité intransigeante, une laïcité inclusive, une laïcité neutralité. Ces analyses invitent à réfléchir à la centralité du genre dans les néoconservatismes religieux et aux conflits potentiels au sein d'une laïcité de dialogue et de reconnaissance quant aux droits concernant le corps des femmes et les sexualités.

Claude PROESCHEL, « Droit et morale. Le cas des clauses de conscience dans le domaine médical en France »

À partir des clauses de conscience dans le domaine médical en France, on cherche à cerner les enjeux de l'inscription d'une telle clause dans la loi. Cette possibilité d'exemption individuelle, inscrite dans le droit, renvoie aujourd'hui à une dimension plus collective, du fait de l'usage politisé de la référence à la conscience et à l'objection de conscience. La revendication d'une clause de conscience s'inscrit alors dans une stratégie de militantisme moral qui en déplace les enjeux.

Micheline MILOT, « Les expressions religieuses dans la sphère publique. Les laïcités contrastées »

Au Québec et en France, les débats sur la laïcité et son aménagement ne cessent de rebondir. Les analyses et les positions sont contrastées. Les conceptions laïques oscillent entre, d'une part, une exigence maximaliste de la privatisation des manifestations des identités religieuses et, d'autre part, la protection optimale de ces expressions. Ce texte examine cette polarisation politique et sociale et les arguments qui la fondent, en prenant principalement comme exemples le Québec et la France.

Roberto BLANCARTE, « La sécularité mexicaine. Entre le retour de la religion dans l'espace public et la consolidation d'une République laïque »

À la fin du ^{XX}^e siècle, des réformes structurelles et constitutionnelles ont eu lieu au Mexique et impliquèrent une modification de la régulation publique du religieux. Notons la reconnaissance juridique des Eglises et groupes religieux, en tant qu'« associations religieuses », dans le contexte d'une pluralité croissante. Ces changements ont favorisé une alternance politique et un rôle un rôle plus diversifié des Eglises. La montée du populisme a eu également un impact sur la laïcité mexicaine.

Marcelo Ayres CAMURÇA, « La laïcité à la brésilienne ». La présence des symboles religieux dans l'espace public »

La notion de laïcité est présente dans le lexique politique du Brésil. Elle est devenue un concept polysémique évoqué par des agents publics, des organismes de droits de l'homme et par des leaders religieux et des religions incrustés dans l'État ou en rapport avec lui. Ce texte cherche à décrire la présence de symboles religieux dans l'espace public brésilien ; les sens et les controverses qu'ils provoquent et des dispositifs juridiques et politiques qu'ils produisent pour se légitimer.

Thierry ZARCONE, « La Turquie de l'APK (2002-2017). Laïcité autoritaire et velléités de sortie de la laïcité »

En Turquie, le parti de la Justice et du Développement (AKP) a éliminé les dernières forces kémalistes (l'armée et les juges). Sous Erdoğan, premier ministre de 2003 à 2014 et président du pays depuis 2014, s'est progressivement imposé un ordre moral. Sans forcément remettre en cause la laïcité, reconnue constitutionnellement depuis 1937, il encourage néanmoins de nombreux débats à son sujet : convient-elle à l'islam, doit-elle devenir neutre ou doit-on la retirer de la Constitution ?

Jörg STOLZ et Christophe MONNOT, « Églises établies et groupes nouveaux venus. Une mise en perspective wébéro-bourdiesienne du champ religieux helvétique »

À partir d'une étude quantitative et représentative, les Églises établies et les nouvelles collectivités suisses ont été comparées sur leurs activités et

ressources. Contre toute attente, les Églises établies ne luttent pas contre les nouveaux groupes avec des stratégies d'exclusion. Elles recherchent plutôt explicitement des contacts avec les nouveaux venus. Cela conforte la théorie bourdieusienne des champs : les établis adoptent une stratégie spécifique pour préserver leur statut privilégié.

Alessandro FERRARI, « Le droit européen de liberté religieuse au temps de l'islam »

La volonté des États européens de formater les communautés musulmanes sur le modèle des « religions ecclésiastiques reconnues » montre que le droit de liberté religieuse fonctionne comme instrument d'ordre public pour des États-nations des deux rives de la Méditerranée. Mais ceux-ci doivent tenir compte des apories et « liquidités » des sociétés globalisées. Observer l'action du droit de liberté religieuse européen vis-à-vis de la présence musulmane permet donc une réflexion sur une citoyenneté partagée.

Valentine ZUBER, « Droits humains et religions. La liberté religieuse est-elle un droit comme les autres ? »

Alors que l'appartenance religieuse semble redevenir un facteur central de l'identité des individus, les contestations opposées par certains États à l'altérité religieuse et/ou culturelle se développent conjointement à la poursuite de la pluralisation religieuse et culturelle des sociétés. Ces revendications au nom de la liberté religieuse et/ou de la protection des religions sont-elles assimilables aux combats historiques pour les droits humains ou bien en constituent-elles un dépassement ?

Michele SAPORITI, « Les droits des religions et la théorie générale du droit. Un point de départ pour de nouvelles recherches »

Cette contribution se propose de fournir une analyse concernant le rôle que l'étude du droit des religions peut jouer pour une meilleure compréhension théorique du phénomène juridique. Après avoir fourni une définition de la théorie générale du droit comme discipline, Michele Saporiti essaie d'identifier ses principales limites dans une perspective globale et d'expliquer comment l'analyse du droit interne des religions pourrait ouvrir des scénarios nouveaux et inattendus.

Constance ARMINJON, « Penser les droits de l'Homme en islam. Controverse dans le clergé shi'ite »

Depuis les années 1990, la question des droits de l'Homme fait l'objet d'un débat dans le clergé shi'ite. Des clercs de toutes tendances s'interrogent sur un « accord » entre ces droits et le droit islamique. Ainsi, les savants religieux œuvrent à un renouvellement de la pensée juridique de l'islam – non du seul shi'isme – dans ses multiples dimensions – théologie, philosophie, méthodologie, droit substantiel et dévoilent l'imbrication entre la doctrine du droit et la conception de l'expérience religieuse.

Hocine Mohammed BENKHEIRA, « Pourquoi la *salafyya* ? Remarques sur le cas algérien à la fin du xx^e siècle »

Tout en indiquant que le triomphe de la *salafyya* est plus ancien qu'on ne le croit, il s'agira de tenter d'en comprendre les raisons, en partant du cas algérien au xx^e siècle. On décrira le processus historique qui a permis la diffusion de la doctrine de la *salafyya* de même qu'on se penchera sur le désir d'une loi divine, aussi absolue qu'irréfragable.

Pierre-Jean LUIZARD, « Comment le conflit moderne entre sunnites et chiites risque-t-il de dégénérer en conflit régional voire mondial ? »

Le Moyen-Orient arabe est confronté à une *fitna* sans précédent. L'ampleur du phénomène dépasse toutes les discordes des premiers temps de l'islam. D'abord par la régionalisation du conflit : il englobe désormais toutes les communautés chiites et les communautés hétérodoxes (les Alaouites de Syrie). Ensuite par l'implication des États voisins. Enfin, il y a désormais une dimension internationale avec l'entrée en scène de la Russie en soutien au camp chiite.

Corinne VALASIK, « Le sujet, condition préalable à l'intellectuel catholique laïc ? »

La figure de l'intellectuel suscite depuis plus d'un siècle de nombreuses polémiques et réflexions universitaires. Indissociable de la notion d'engagement elle est également dépendante d'une autre notion, celle du sujet. Cet article montre comment cette notion de sujet est indispensable pour penser l'intellectuel engagé. Et comment elle a été travaillée d'abord parmi les intellectuels catholiques laïcs. En creux se dessine la difficulté de proposer une pensée laïque en milieu catholique.

Martine SEVEGRAND, « Une expérience de l'après-68. Les "chrétiens marxistes" »

D'abord contrôlé par les deux hiérarchies, le dialogue entre chrétiens et marxistes prit un tour nouveau dès 1967-1968 quand certains chrétiens s'émancipèrent du Parti communiste et des Églises, pour s'affirmer à la fois chrétiens et marxistes. À l'automne 1974, 200 militants catholiques et protestants fondaient le mouvement des « chrétiens-marxistes ». Il mena diverses campagnes, notamment contre le nucléaire. Cependant, le mouvement échoua à préciser sa référence à la foi chrétienne.

Franco GARELLI, « Le catholicisme face aux nouvelles requêtes de participation et d'appartenance religieuses »

Cette contribution fournit une première réflexion sur un phénomène émergent dans l'Église catholique : la demande de reconnaissance énoncée par les fidèles (personnes individuelles et groupes) qui vivent des conditions que l'Église a jusqu'à présent considérées comme « irrégulières ». La question concerne notamment les croyants divorcés remariés ou personnes homosexuelles. Pourquoi ce thème se dégage-t-il si fortement aujourd'hui, lors du pontificat de François et avec quelles répercussions ?

Sara TEINTURIER, « Étudier l'enseignement privé confessionnel en France. Enjeux pour les sciences sociales des religions »

L'enseignement privé confessionnel en France constitue un acteur majeur du système éducatif. Or, cet enseignement se situe à la croisée de stratégies plurielles. Étudier les réalités diverses de l'enseignement confessionnel participe de la compréhension des mutations du religieux dans la France contemporaine. La prégnance d'un récit national autour de l'école publique est l'hypothèse principale posée permettant d'explicitier l'absence de travaux d'ampleur sur cet objet encore méconnu.

Alfonsina BELLIO, « De Donna Bianca à la femme qui chante parmi les anges »

Cet article présente un parcours socio-historique des phénomènes de médiumnité et de voyance passé en Calabre, jusqu'aux figures mystiques contemporaines. Ces dernières évoquent le processus de normalisation des cultes, des croyances et des pratiques, mis en place par l'Église catholique.

Tout en tenant compte des transformations de l'époque à l'œuvre, un questionnement s'ouvre sur la dimension euro-méditerranéenne et la longue durée de ces formes de médiation.

Mathieu GERVAIS, « Qu'est-ce que la "nature" ? Héritage catholique et paysans écologistes »

Cet article étudie l'influence contemporaine du catholicisme dans la définition de la nature par des agriculteurs écologistes français. Certains s'inscrivent directement dans l'héritage des mouvements d'action catholique. Politisés à gauche, ces agriculteurs insistent sur une vision vivante de la nature comme espace de liberté. D'autres, politisés au centre ou à droite, associent l'écologie à une théologie catholique plus classique : la nature constitue ici un ordre à respecter en l'état.

Séverine MATHIEU, « Recourir à l'AMP dans l'hôpital public français. Des croyants sécularisés ? »

Comment dans l'hôpital public, la variable religieuse peut, d'une part, être mobilisée par les patients croyants dans le cadre de l'assistance médicale à la procréation (AMP) et, d'autre part, prise en compte ou non par les soignants ? C'est à partir d'enquêtes menées dans divers centres de médecine de la reproduction qu'on abordera la question. Dans cet espace, le recours à l'AMP est le signe d'une sécularisation de ces pratiquants. Leur éthique dresse les contours d'une morale de situation.

Sébastien FATH, « Évangélismes et pentecôtismes. Entre GSR et GSRL, l'héritage de Jean Séguy »

Les travaux de Jean Séguy, membre du GSR puis, à sa retraite, compagnon de route du GSRL ont inspiré deux générations de chercheurs. Ce texte rappelle sa trajectoire biographique et indique des apports majeurs de son œuvre, en particulier ses études des non-conformismes protestants. Les axes de recherche qu'il a développés autour des notions d'Église libre et d'utopie et sa sociologie du charisme stimulent toujours nos dynamiques de recherche, y compris sur l'enjeu des radicalisations religieuses.

Paul ZAWADZKI, « Les Juifs et la modernité politique en France et en Pologne. Plaidoyer pour le comparatisme »

L'histoire diasporique des Juifs invite à comparer leurs types variés d'insertion. L'espace qui leur est ouvert, leurs propres choix, les dynamiques de rejet et d'exclusion auxquelles ils se heurtent, prennent des formes et des significations très différentes. Ce plaidoyer pour la comparaison présente quelques éléments d'analyse des trajectoires contrastées des Juifs en France et en Pologne, ce qui permet notamment de comprendre pourquoi la "modernité" polonaise leur fut si défavorable.

Jean LALOUM, « L'appartenance religieuse à l'épreuve des idéologies du III^e Reich et de Vichy »

La détermination raciale des individus a constitué, sous Vichy, la clef de voûte de l'arsenal juridique antijuif, diligenté avec l'occupant allemand. Les services du commissariat général aux questions juives (CGQJ) s'acharnèrent à débusquer les tentatives de fraude et de dissimulation. Les hommes du CGQJ sollicitèrent en outre l'expertise de membres de renom du corps enseignant de la section des « Sciences religieuses » de l'EPHE. Rares furent ceux qui y consentirent.

Sophie NORDMANN, « Retour à la tradition et ouverture au monde contemporain. L'École de pensée juive de Paris »

Dans quelles conditions s'est produit, au cours des années 1950, un renouveau important de la pensée juive en France ? L'école des cadres Gilbert Bloch d'Orsay et les Colloques des intellectuels juifs de langue française ont joué un rôle privilégié. C'est par un retour aux sources de la tradition juive et une ouverture à la société environnante, que les principaux acteurs – connus sous le nom d'« École de pensée juive de Paris » – ont relevé le défi du renouveau.

Martine COHEN, « Un judaïsme français en pleine mutation. Vers la fin du franco-judaïsme ? »

Les débats actuels sur le franco-judaïsme indiquent-ils la fin d'un « âge d'or » entre les Juifs et la France ? En fait, le franco-judaïsme n'est pas resté identique depuis son élaboration au XIX^e siècle (l'« israélitisme ») mais a connu

diverses formes. Aujourd'hui on peut soutenir la thèse d'une fin du franco-judaïsme, tout en pouvant opposer, pourtant, des arguments démontrant sa recomposition dans certains milieux du judaïsme français. Quelle sera la résultante de ces dynamiques contradictoires ?

Yann BORJON-PRIVÉ, Anne DALLES, Roberte HAMAYON, Clément JACQUEMOUD, Jean-Luc LAMBERT et Virginie VATÉ, « Chamanismes et christianismes en Sibérie »

Du point de vue du religieux, on associe à juste titre le chamanisme à la Sibérie. Reste que le christianisme a joué et joue encore davantage de nos jours un rôle important dans cet espace. Cet article explore les interactions, conversations et bricolages entre chamanismes et christianismes dans diverses régions de la Sibérie au travers d'une étude qui réunit trois générations de chercheurs associés au Groupe « Sociétés, Religions, Laïcités et/ou au Centre d'Études Mongoles et Sibériennes.

Kristofer SCHIPPER, « Chine, le retour du taoïsme »

La montagne sacrée du Miaofengshan, proche de Pékin, a de nouveau été le théâtre, dans les années 1990, d'un pèlerinage dédié à la Sainte Mère, Reine de l'Aurore, divinité taoïste au culte très ancien. L'organisation de ce pèlerinage reposait, et repose encore, entièrement sur des associations culturelles, composées de fidèles laïcs, sans intervention ni de l'administration impériale, ni des membres du clergé taoïste, l'autorégulation de la foule s'appuyant sur des rites et conventions connus et acceptés de tous.

Jean BAUBÉROT, « La sociologie de la laïcité, dépassement de la sociologie de la religion ? »

En 1995, une mise en perspective sociologique de la laïcité possédait peu de légitimité scientifique. Le projet du GSRL était un défi nécessitant un cadre conceptuel fondé sur le refus d'une conception de la laïcité comme « exception française » et sur la relecture des classiques. Le postulat socio-anthropologique historiquement au fondement de la sociologie de la religion et le paradigme de la sécularisation ont été interrogés. Cette démarche apparaît toujours porteuse de nouvelles recherches.

Vincenzo PACE, « Localiser le religieux dans les sciences sociales. Longue vie au GSRL ! »

L'auteur réfléchit à l'importance qu'a revêtu pour lui et pour d'autres collègues et amis italiens le groupe de recherche Sociétés, Religions et Laïcités. Après tant d'années de fréquentation parisienne, l'auteur se demande « quel type de recherches en sociologie des religions aurais-je développé si je n'avais connu ce groupe d'amis et de collègues français ? ». C'est en tentant de répondre à cette question que l'auteur a voulu rendre un hommage informel au GSRL.

É.-Martin MEUNIER, « La sociologie des religions au Québec, la France, le GSR et le GSRL. De la formation à la communauté partagée »

Les liens entre la sociologie des religions de France et du Québec ont toujours été nombreux. D'abord, par la filière catholique au temps de la sociologie religieuse ; ensuite, par le dialogue entre les sociologues des deux rives. Ces échanges ont contribué à la progressive autonomisation de la sociologie des religions au Québec, et à l'internationalisation croissante de la discipline en France et au Québec. Du GSR au GSRL, les échanges sont devenus collaborations et partages de projets.

Alfonso PÉREZ-AGOTE, « Les relations entre la religion et la culture. La nouvelle pluralité culturelle et religieuse (France et Espagne) »

Cette étude se propose d'analyser les relations entre la religion et la culture. La façon de comprendre la religion se développe comme une sur-institutionnalisation, en termes d'autorité de contrôle des comportements, en relation avec la dimension culturelle, qui est infra-institutionnalisée dans les mêmes termes. Il y a des différences selon qu'il s'agit de traditions catholique ou protestante. Dans la tradition catholique, deux cas sont abordés : la France et l'Espagne.

Patrice ROLLAND, « Définir la religion. Sociologues et juristes »

L'apparition des « nouveaux mouvements religieux » a laissé les juristes perplexes au moment de les définir comme religieux. Sociologues comme juristes tentèrent leur chance de différentes manières : avec des critères internes ou externes, des conceptions larges ou strictes, ou encore en tentant une synthèse

des aspects fonctionnels et substantifs. Les définitions des juristes reflètent volontiers les conditions sociologiques nationales malgré le caractère universel de l'objet à définir.

Vincent DELECROIX, « Philosophie de la religion et sciences sociales. Religions, vérité, politique »

Articuler la philosophie de la religion et les sciences sociales suppose une clarification qui peut être opérée à partir de la « question de la vérité ». Celle-ci fait surgir les enjeux et les spécificités d'une approche philosophique des religions. Déployée depuis une épistémologie des croyances jusqu'aux dimensions politiques et théologico-politiques de la vérité, une telle approche permet de comprendre maints aspects de l'articulation entre philosophie de la religion et sciences sociales des religions.

Daniela CAMPO et Vincent GOOSSAERT, « Les sciences sociales du religieux et le cas chinois »

Notre contribution porte sur l'articulation entre disciplines, aires culturelles et thématiques de recherche. Historiens et sinologues, notre expérience de chercheurs, au GSRL, est ancrée dans les études classiques parmi une équipe de sciences sociales des religions dont le centre de gravité est, à l'origine européen. Le cas chinois permet de faire état des apports réciproques sur les plans institutionnel, méthodologique et épistémologique et des blocages et des angles morts du dialogue inter-aréal.

Danielle JONCKERS, « Approches croisées du religieux et des laïcités. Une anthropologue africaniste au GSRL »

Retour d'une anthropologue sur dix ans de recherches au GSRL qui l'ont amené à exposer ses résultats sous des angles nouveaux : l'auteure évoque les dynamiques politiques et religieuses au Mali ou sur les rapports de genre en montrant en quoi le concept de laïcité lui a été utile. Dans cette perspective, elle envisage ses rapports à la laïcité selon les systèmes de pensée en France, en Belgique ou au Mali et s'interroge sur la portée de la laïcité dans la construction des connaissances.

Denis PELLETIER, « La démocratie, la violence religieuse et le conflit des interprétations »

Dans le débat public qui a suivi les attentats terroristes, diverses lectures ont été faites du lien de cette violence terroriste avec l'islam : son instrumentalisation, ses textes sacrés eux-mêmes, des formes très anciennes de déshumanisation de l'adversaire. Ces trois lectures constituent un cercle herméneutique qui nous rappelle la nécessité de renoncer à une raison ultime de l'histoire, dans le moment même où c'est au nom de cette raison ultime que certains veulent détruire la démocratie.

Matthias KOENIG, « Religion et identités nationales. Reconfigurations dans l'Europe contemporaine »

Cette contribution analyse les aspects religieux des identités nationales. On montre que l'intégration européenne a donné lieu à une nouvelle visibilité publique du religieux, en stimulant non seulement le processus de sécularisation, mais aussi la réaffirmation réactive des nationalismes religieux. On pose la thèse selon laquelle les variétés des nationalismes religieux doivent être expliquées par les trajectoires historiques de laïcisation des États.

François MABILLE, « Religions et théories de relations internationales »

Les théories des relations internationales ont fort peu intégré l'analyse du fait religieux dans leurs différentes approches. On reviendra ici sur les raisons de cette carence, liées tout à la fois aux paradigmes dominants dans le champ des sciences sociales du religieux (sécularisation) et dans l'histoire même des relations internationales, avant de cerner les causes d'une évolution perceptible depuis une quinzaine d'années.

Jean-Paul WILLAIME, « Religion et laïcité en contexte d'ultramodernité »

À une modernité triomphante portée par des logiques de certitudes et de progrès incarnés dans des États nationaux et colonisateurs, a succédé un régime de modernité traversé par des logiques d'incertitudes dans une société-monde. Dans ce régime ultramoderne où les idéaux séculiers eux-mêmes sont sécularisés, les rapports entre religieux et le séculier se recomposent : la tendance est aujourd'hui moins à l'alternative du religieux // du séculier qu'à la conjonction du religieux et du séculier.

Jean-Louis BIANCO, « Laïcité, religions et débat public »

Les médias et les acteurs politiques traitent souvent de manière polémique la question de laïcité. Après avoir précisé les principes et règles sur le fondement desquels s'est construite la laïcité française, cette contribution rappelle que l'État s'est doté, en 2013, d'un Observatoire national de la laïcité chargé de diffuser dans la société une juste connaissance de ce principe clé de la République. Elle présente les dispositifs que ce dernier a mis en place au cours de ces dernières années.